

N/REF : 21/05/2025 10H12 C:262848 I:33809
V/REF : TEL
V/Email reçu le Mercredi 21/05/2025 à 10H12

FOYER AFIPH

**45 RUE DES BRIEUX
38120 ST EGREVE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de - 2ans/Prof.
Cf localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 27 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 PLACE POMPEE - ST EGREVE - FOYER LA MONTA - 06 76 42 48 54
TEL 10 MINUTES AVANT

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPER BAC A GRAISSE 1.5 M3 ENVIRON

Donneur d'ordre : M. SAILLIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 23/05/2025 A 08H00
VIDANGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE DU BAC A GRAISSE
CURAGE HYDRAULIQUE ENTREE ET SORTIE
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG 1h+Dépl.6 à 10km	1	250,00	250,00
1,50	traitement graisse	1	165,00	247,50

TOTAL H.T.	497,50
T.V.A. a 10,00%	49,75
TOTAL T.T.C.En EURO	547,25

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN